



**Circulaire en vue du voyage en Bourgogne (Nièvre et Puitsaie)
31 mai- 3 juin 2023**

Le programme de ce voyage, prévu pour septembre dernier puis reporté à ce début d'été, n'a pas changé entre-temps. Vous le trouverez à nouveau, avec des précisions supplémentaires, ci-joint.

Nous visiterons de nombreux sites de peintures murales et sculptures médiévales, tant dans des édifices majeurs que dans des petites églises de campagne. Certaines œuvres sont célèbres, d'autres presque inconnues.

Le choix de ces sites a été effectué de concert avec Marie-Gabrielle Caffin, spécialiste de la peinture en Bourgogne, qui nous avait déjà accueillis et guidés à Dijon et environs voici quelques années. C'est elle qui nous commentera les visites des deux grosses journées du 1^{er} et du 2 juin. Les étapes de l'aller (basilique de Vézelay) et du retour (cathédrale Saint-Lazare d'Autun) seront présentées par Marie-Claude Léonelli.

Inconvénient du report du voyage : nous nous trouvons en période d'inflation. Si le prix du car n'a pas changé, les tarifs des hôtels et des restaurants ont, eux, augmenté. Nous sommes dans l'obligation de répercuter cette hausse sur le prix du voyage, par rapport à ce qui était demandé l'an dernier, mais vous constaterez qu'elle est minime (10€ pour les personnes en chambre double, 22€ pour ceux qui ont choisi un single). Toutefois sachez que le dernier soir à Autun les boissons ne seront pas comprises dans le menu.

Nous espérons que ces désagréments ne l'emporteront pas sur votre envie de nous retrouver, après les années où la pandémie et ses suites nous ont empêchés de nous mettre en route pour de nouvelles découvertes.

Nous comptons sur vous, fidèles de nos voyages passés, et vous invitons à proposer à vos amis et connaissances de partager avec nous ces moments de plaisir et d'étonnement face aux motivations et réalisations d'une époque lointaine et pourtant proche.

Précisions : Le Centre est assuré pour l'ensemble de ses activités, c'est la raison pour laquelle tout participant au voyage doit avoir réglé sa cotisation 2023 ; un formulaire d'adhésion vous a été récemment adressé. De plus, une assurance annulation (remboursement sur présentation d'un certificat médical) est comprise dans le prix du voyage.

Il pourra être répondu à vos questions lors de l'Assemblée Générale du 18 mars prochain.